

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire portant sur la modification de l'objet. du Vendredi 8 Décembre 2023

Association ALPHA PROJECT

Adresse : 20 Rue des Vignes – 05200 EMBRUN
alphaproject.sportsacademy@gmail.com



Le Vendredi 8 Décembre, à 18H00, les membres de l'association Alpha Project se sont réunis à la salle Vauban, Bâtiment la Manutention, 05200 EMBRUN en assemblée générale ordinaire.

L'Assemblée est présidée par M. Tristan LEVIEL, président de l'association.

Plus de la moitié des membres sont présents ou représentés. L'Assemblée peut donc valablement délibérer, conformément aux statuts de l'association.

L'ordre du jour est rappelé par le Président :

- Bilan de la saison 2022- 2023 d'un point de vue sportif, moral et financier.
- Perspectives pour la saison 2023-2024 :
 - Sportives
 - Budget prévisionnel 2023-2024
- Prévisions des stages préparatoires sur les saisons à venir
- Renouvellement des membres du CA
- Renouvellement du mandat du président
- Questions diverses.

Accueil :

A 18H15, le président ouvre la séance et remercie les membres présents, les bénévoles qui nous soutiennent tous les jours et depuis la création de l'association. IL remercie également Mindset Project (Alexia Mirone), Alma Provence, l'ESF de Serre Chevalier Monétier, Rey Sport Chantemerle, Chalet Ski Academie Serre-Chevalier, VOLA et DYNASTAR pour leurs différents soutiens.

- 1^{ère} Résolution :

Charly BARONI, directeur technique et sportif de l'association, présente le rapport moral concernant l'aspect technique des activités proposées par Alpha Project, ainsi que les objectifs à poursuivre pour l'année suivante.

- Il précise notamment l'évolution du groupe FIS. Tous les jeunes ont descendu leurs points, ce qui permettra d'envisager une 2^{ème} saison plus optimisante pour chacun.

- Concernant le groupe « jeunes » :
 - entrées au CIE : Juliette et Timéo
 - Léa-Mathilde score sur le circuit
 - Lily-Rose, Victoria et Antoine réussissent en double cursus, leur entrée au lycée d'Embrun.

- Groupe Formation :

Test Technique : Elian , Mathieu, Diego, Maxime, Julien, Julia, Alexandre, Emilie, Logan , Noa, Elias

CTT : Pierre, Alexia, Laurent, Matéo, Vincent

UF1 : Laurent, Dylan, Alexandre

1^{er} cycle : Pierre, Matéo et Alexia

L'assemblée approuve le bilan moral et sportif à l'unanimité.

- 2^{ème} Résolution :

Delphine ARRIGONI, membre de l'association, prend ensuite la parole pour présenter le rapport financier de la saison 2022/2023.

Définit : 12 663 € qui s'explique par une perte importante de créances non recouvrées. Un mandat a été donné au bureau de mettre tout en œuvre pour combler le plus vite possible l'ensemble des sommes dues.

(Document Joint : bilan saison passée Cabinet Anseble)

L'assemblée approuve le bilan financier de l'exercice 2022/2023 à l'unanimité.

- 3^{ème} Résolution :

Budget prévisionnel 2023/2024

Voir Document PDF disponible sur demande.

Il a notamment été pris en compte la possibilité d'avoir la création d'un emploi salarié sur un temps déterminé par rapport aux obligations d'activité de l'association.

D'autre part, conformément aux décisions du bureau, une note honoriale a été attribuée à Alexia Mirone pour les suivis de l'ensemble des jeunes sur les aspects physiques, moraux ...

Delphine ARRIGONI précise que le montant annuel de la cotisation à l'association, tel qu'il est défini dans le budget prévisionnel reste inchangé.

Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité.

- 4^{ème} Résolution :

Charly, directeur technique et sportif de l'association présente l'ensemble des éléments qui détermineront les actions mises en place auprès des différents groupes pour la saison à venir :

- Evolution du groupe FIS vers plus de performances.

- Restructuration des stages collant au plus près à l'évolution météorologique et climatique.
- Elargissement des stages de préparation physique sur la saison estivale.

Une réflexion importante est faite au sein du bureau afin d'étudier la faisabilité de la mise en place de 2 blocs de préparation technique :

- 1 durant l'été (Amérique du Sud)
- 1 en automne (Suède)

Cette résolution est votée à l'unanimité par l'assemblée.

- 5^{ème} Résolution :

L'assemblée demande, sur proposition du bureau qu'une prise en charge différenciée soit établie sur :

- Les frais kilométriques inhérents au fonctionnement de l'association.
- En contrepartie de la mise à disposition gracieuse de la Caravelle de M BARONI, l'association s'engage à prendre en charge l'ensemble des frais de fonctionnement, d'entretien et de remise en état du véhicule ci-dessus mentionné.

L'assemblée approuve à l'unanimité cette résolution.

- 6^{ème} Résolution

Renouvellement des membres du Conseil d'Administration :

Sont démissionnaires : Nicolas FORESTIER (collège technique) et Romain FORTE (collège sportif).

Sont élus à l'unanimité :

- Julien PREVOT (comptable) au collège technique.
- Charlotte PICARD (BBJEPS équitation, licence Pro STAPS) au collège sportif.

L'assemblée générale propose que Mme Isabelle POURTHIE, directrice de l'ESF de Monétier-Les-Bains, soit membre honoraire et membre de droit pour le soutien qu'elle apporte à l'association.

Cette modification est votée à l'unanimité par l'assemblée.

- 7^{ème} résolution :

Suite à la démission de M Tristan LEVIEL, Jean- Marie ARRIGONI est élu à l'unanimité au poste de Président de l'association.

- 8^{ème} Résolution :

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extrait du présent procès-verbal pour réaliser toutes ces formalités de droit.

Il est acté que pour la saison à venir et conformément à la décision prise lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2022, l'association est membre de la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural.

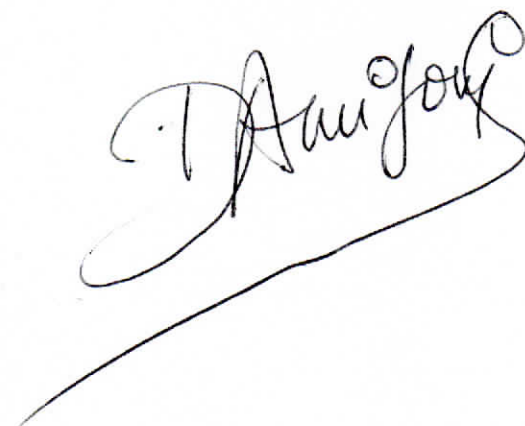
A ce titre, cela permettra à l'association de faire état de demandes de subventions, régionales, départementales et auprès de l'Agence Nationale du Sport.

L'ordre du jour étant épuisé et les membres présents n'ayant pas de questions, la séance est levée à 20h30.

Le Président
Jean- Marie ARRIGONI



La Trésorière
Delphine ARRIGONI



Alpha Project
Association loi 1901
20 Rue des Vignes - 05200 Embrun
SIRET 82012691200015